

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05125 Numéro SIREN : 831 215 264 Nom ou dénomination : LS 500 EXPLOITATION

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/025348

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 05/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/025348**
n° de gestion : **2017B05125**
n° SIREN : **831 215 264 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 05/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

LS 500 EXPLOITATION
375 Rue Juliette Récamier 69970 CHAPONNAY

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



LS 500 EXPLOITATION
Société à responsabilité limitée au capital de 8000 Euros
Siège social : 375 Rue Juliette Récamier, 69970 CHAPONNAY

831 215 264 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE
2019

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Copie certifiée conforme

La Gérance

Monsieur Hervé VALLAT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical line and a small flourish at the top.

Sommaire

Bilan Actif	1
Bilan Passif	2
Compte de résultat (en liste)	3
Compte de résultat (suite)	4

ANNEXES

Règles et méthodes comptables	5
Immobilisations	9
Amortissements	10
Provisions	11
Créances et dettes	12
Produits à recevoir	13
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	15
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	16
Composition du capital social	17
Variations des capitaux propres	18
Effectif moyen	19
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Tableau des filiales et participations	21
Résultats des 5 derniers exercices	23
Identité des sociétés mères consolidant la société	24
Détail des comptes	25

ETATS FISCAUX

Bilan Actif	29
Bilan Passif	30
Compte de résultat	31
Compte de résultat (Suite)	32
Compte de résultat (Suite) EXT1	33

Compte de résultat (Suite) EXT2	34
Immobilisations	35
Tableau des écarts de réévaluation	36
Amortissements	37
Provisions inscrites au bilan	38
Provisions inscrites au bilan EXT1	39
Provisions inscrites au bilan EXT2	40
Etats des échéances des créances et des dettes	41
Détermination du résultat fiscal	42
Détermination du résultat fiscal EXT1	43
Déficits, indemnités pour congés à payer	44
Déficits, indemnités pour congés à payer EXT1	45
Tableau d'affectation du résultat	46
Détermination des plus et moins-values	47
Détermination des plus et moins-values EXT1	48
Affectation des plus values à court terme	49
Affectation des plus values à court terme EXT1	50
Suivi des moins values à long terme	51
Affectation des plus values à long terme	52
Effectifs et valeur ajoutée	53
Composition du capital social	54
Filiales et participations	55
Impôt sur les sociétés	58

BILAN ACTIF

	2019			2018
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	37 469	7 427	30 041	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	37 469	7 427	30 041	
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	151 696	7 984	143 712	103 792
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>	151 696	7 984	143 712	103 792
ACTIF IMMOBILISE	189 165	15 411	173 753	103 792
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	630 000		630 000	868 716
Autres créances	92 020	69	91 951	36 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	722 020	69	721 951	904 716
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités				
<i>Total disponibilités et divers</i>				
ACTIF CIRCULANT	722 020	69	721 951	904 716
Charges constatées d'avance				70
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	911 185	15 480	895 704	1 008 578

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2019	2018
Capital social ou individuel Dont versé : 8 000	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 752	
Report à nouveau		(3 861)
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	26 965	13 414
<i>Total situation nette</i>	<i>44 517</i>	<i>17 552</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	44 517	17 552
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2	1 122
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>	<i>2</i>	<i>1 122</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 936	764 686
Dettes fiscales et sociales	129 851	35 935
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>233 788</i>	<i>800 622</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	617 395	189 281
<i>Total dettes diverses</i>	<i>617 395</i>	<i>189 281</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	851 186	991 025
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	895 704	1 008 578

COMPTE DE RESULTAT

	2019			2018
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	525 105		525 105	723 930
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	525 105		525 105	723 930
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			2 386	
Autres produits (1) (11)			1	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			527 492	723 932
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			259 105	653 005
<i>Total charges externes</i>			<i>259 105</i>	<i>653 005</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			15 286	2 150
Charges de personnel				
Salaires et traitements			168 198	60 753
Charges sociales (10)			71 535	25 589
<i>Total charges de personnel</i>			<i>239 734</i>	<i>86 342</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 427	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			69	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>7 496</i>	
Autres charges (12)			5	3
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			521 628	741 501
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 864	(17 569)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			7 984	
Intérêts et charges assimilées (6)			7 629	1 105
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			15 613	1 105
RESULTAT FINANCIER			(15 613)	(1 105)
RESULTAT COURANT			(9 749)	(18 675)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2019	2018
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	25	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(25)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(36 740)	(32 090)
TOTAL DES PRODUITS	527 492	723 932
TOTAL DES CHARGES	500 527	710 517
BENEFICE ou PERTE	26 965	13 414

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

7 629

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges

2 386

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

Annexes

Annexe au bilan et au compte de résultat

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 8 septembre 2014, relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 895 704 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 26 965 euros.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation et de présentation comptable au cours de l'exercice.

Changement d'estimation

Néant

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Faits caractéristiques

Néant

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Notes relatives aux postes de bilan.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'entrée des immobilisations.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements de l'actif immobilisé pour les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Amortissements
Immobilisations incorporelles et
corporelles
pour dépréciation

Matériel de transport	25 % L
-----------------------	--------

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées de titres de participation. Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition pour leur valeur brute, augmentée des frais d'acquisition.

Les frais d'acquisition de titres sont amortis sur 5 ans, conformément à la règle fiscale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les provisions pour dépréciation des titres sont estimées par une analyse tenant compte de la part de l'actif net réévalué ainsi que des perspectives d'évolution.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan

Provisions pour risques et charges

Ces provisions ont pu être constituées car :

- il existe une obligation à la clôture dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Le montant est toutefois déterminé avec une fiabilité suffisante.
- Il existe une sortie de ressources probable à la date d'arrêté des comptes : la probabilité de la sortie de ressources dépend de la conjoncture des probabilités de :
 - Ø L'existence d'un préjudice réel.
 - Ø La mise en jeu de la responsabilité eu égard au préjudice revendiqué.

Aucune provision pour risque n'est constituée à la clôture de l'exercice 30.09.2019.

Notes relatives aux postes du compte de résultat

Les statuts des sociétés filiales en nom collectif prévoient l'affectation du résultat suivante :

« Le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et, le cas échéant, des sommes portées en réserve et augmenté du report bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable de l'exercice.

Le bénéfice distribuable est réparti entre tous les associés proportionnellement au nombre de leurs parts sociales.

Toutefois, l'assemblée générale a la faculté, sur proposition de la gérance, de décider de prélever sur le bénéfice distribuable les sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau, soit pour être portées à un ou plusieurs comptes de réserves générales et spéciales sur lesquels s'imputent éventuellement les déficits et qui peuvent ultérieurement être distribuées en totalité ou en partie aux associés.

Les sommes dont la distribution est décidée, sont attribuées aux associés proportionnellement au nombre de leurs parts sociales.

Les pertes, s'il en existe, sont imputées sur le report bénéficiaire puis sur les réserves. Leur solde éventuel est inscrit à un compte "report déficitaire" pour être imputé sur les bénéfices ultérieurs.

Les associés peuvent décider à l'unanimité de prendre directement en charge le solde de ces pertes proportionnellement à leurs droits sociaux.

Sous la condition résolutoire de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le résultat bénéficiaire, déduction faite des pertes antérieures, est affecté automatiquement et intégralement aux associés, proportionnellement au nombre de leurs parts sociales, à la date de la clôture de l'exercice. La quote-part ainsi attribuée sera créditée au compte de l'associé concerné. »

Aucune des filiales n'ayant constaté de résultat bénéficiaire à la clôture de l'exercice clos 30/09/2019, aucun produit financier n'a été comptabilisé au 30/09/2019 par la société LS 500 EXPLOITATION.

La somme de 3 046 358 euros correspondant à sa quote-part dans les pertes comptables du 30/09/19 de ses filiales de type SNC n'est pas constatée en charges financières dans les comptes de la société LS 500 Exploitation mais comptabilisée dans les filiales en report à nouveau conformément aux statuts. Par ailleurs, la société, pour la détermination de son résultat fiscal, a déduit sa quote-part dans les pertes de ses filiales de type SNC dégagées au 30/09/19. Cette déduction s'élève à 5 886 722 euros.

Crédit impôt Compétitivité Emploi

-Conformément à l'avis de l'ANC, le CICE calculé sur la masse salariale est comptabilisé en compte 649 en diminution des charges de personnel pour un montant de 3030 euros.

Selon la législation en vigueur, le CICE est utilisé pour :

- Financer de nouveaux investissements
- Développer la formation et le recrutement du personnel de l'entreprise
- Améliorer et renforcer son fonds de roulement.

La quote-part de CICE dans les sociétés non soumises à IS dont la société LS 500 Exploitation est associée est comptabilisé proportionnellement à ses droits au crédit du compte 6990020 pour un montant de 21400 euros.

Intégration fiscale

A compter du 1er octobre 2017, la société LS 500 Exploitation fait partie d'un groupe bénéficiant du régime de l'intégration fiscale.

Dans le cadre de cette intégration fiscale, la société constate au titre de l'exercice, l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle avait été imposée séparément.

La constatation de cet impôt fait naître une dette auprès de la société mère.

L'impôt correspondant au résultat fiscal déterminé d'après les règles du groupe intégré est payé par la société mère, à savoir la société ZF INVEST (SIRET : 828 311 415 000 24)

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2019	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2019
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport		37 469		37 469
- Matériel de bureau et mobilier informatique				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>		37 469		37 469
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	103 792	47 904		151 696
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>	103 792	47 904		151 696
TOTAL GENERAL	103 792	85 373		189 165

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2019
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport		7 427		7 427
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>		7 427		7 427
TOTAL GENERAL		7 427		7 427

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2019	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2019
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2019	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2019
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation		7 984				7 984
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations		69				69
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION		8 053				8 053
TOTAL GENERAL		8 053				8 053
Dont dotations et reprises d'exploitation		69				
Dont dotations et reprises financières		7 984				
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	630 000	630 000		868 716
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	66	66		25
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 843	15 843		
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				31 334
Groupe et associés (2)	76 110	76 110		4 640
Débiteurs divers				
<i>Total actif circulant</i>	<i>722 020</i>	<i>722 020</i>		<i>904 716</i>
Charges constatées d'avance				70
TOTAL DES CREANCES	722 020	722 020		904 786
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	2	2			1 122
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	103 936	103 936			764 686
Personnel et comptes rattachés	24 518	24 518			5 239
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 813	21 813			12 107
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	67 850	67 850			17 271
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	15 669	15 669			1 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	617 395	617 395			189 281
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	851 186	851 186			991 025
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2019	2018
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		31 334
<i>Total créances</i>		31 334
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL		31 334

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2019	2018
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 747	
Dettes fiscales et sociales	50 840	9 757
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>110 587</i>	<i>9 757</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	221	105
<i>Total dettes diverses</i>	<i>221</i>	<i>105</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	110 809	9 862

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2019	2018
Charges d'exploitation :		
Charges constatées d'avance		70
<i>Total charges d'exploitation</i>		70
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		70
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)		70

Nature des produits	2019	2018
Produits d'exploitation :		
<i>Total produits d'exploitation</i>		
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		70
---	--	-----------

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2019					2018
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	(9 749)		(9 749)		(9 749)	(18 675)
Résultat exceptionnel	(25)		(25)		(25)	
Résultat comptable (hors participation)	(9 775)		(9 775)		(9 775)	(18 675)

Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt				36 740	(36 740)	(32 090)
<i>Total avant impôt</i>	(9 775)		(9 775)	(36 740)	26 964	13 414

Autres						
<i>Total autres</i>						

Total général	(9 775)		(9 775)	(36 740)	26 964	13 414
---------------	---------	--	---------	----------	--------	--------

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	500			500	16,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	500			500	

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	4 138
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	13 414
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	17 552
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	17 552
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	26 965
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	44 517
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	26 965
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	26 965

EFFECTIF AU : 30/09/2019

Catégories	Effectif moyen salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise	
Employés et techniciens	
<u>Autres :</u>	
TOTAL	3

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2019			2018			Variation
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	%
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	525 105		525 105	723 930		723 930	-27,46 %
TOTAL	525 105		525 105	723 930		723 930	-27,46 %

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et re- port à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SNC LS 500 BELLEY	8 000	(596 190)	99	7 984	7 984			2 685 598	(38 278)	
SNC LS 500 MEUNG	8 000	(524 620)	99	7 984	7 984	102		1 723 661	(227 689)	
SNC LS 500 PONTARLIER	8 000	(478 435)	99	7 984	7 984	324		1 908 782	(213 469)	
SNC LS 500 AMBERIEUX D'AZE	8 000	(864)	99	7 984	7 984	102		588 121	(129 231)	
SNC LS 500 MONTBRISON	8 000	(443)	99	7 984	7 984	102				
SNC LS 500 MANOSQUE	8 000	(441)	99	7 984	7 984	102			(524)	
SNC LS 500 APT	8 000	(345 473)	99	7 984	7 984			2 767 822	(33 462)	
SNC LS 500 NOGENT SUR OISE	8 000	(287 501)	99	7 984		69		601 058	(999 821)	
SNC LS 500 AMBERIEU EN BUON	8 000	(15 063)	99	7 984	7 984	68		2 619 664	(146 567)	
SNC LS 500 ISTRES	8 000	(1 132)	99	7 984	7 984	319		1 632 627	(269 977)	
SNC LS 500 MONTAUBAN	8 000	(529)	99	7 984	7 984	97		124 770	(157 184)	
SNC LS 500 BOURG EN BRESS	8 000	(368)	99	7 984	7 984	68		1 050 781	(273 296)	
SNC LS 500 AGDE	8 000		99	7 984	7 984	102		966 416	(250 012)	
SNC LS 500 BONNEVILLE	8 000		99	7 984	7 984	157		723 484	(118 252)	
SNC LS 500 CHAPONNAY	8 000		99	7 984	7 984	97			(4 103)	
SNC LS 500 ANTHY SUR LEMA	8 000		99	7 984	7 984	128		796 705	(219 896)	
SNC LS 500 CHATEAUBERNAR	8 000		99	7 984	7 984	3			(484)	
SNC LS 500 NIORT	8 000		99	7 984	7 984					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et re- port à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SNC LS 500 BEAUZELLE	8 000		99	7 984	7 984					

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications			2017	2018	2019
Capital en fin d'exercice					
Capital social			8 000	8 000	8 000
Nombre des actions ordinaires existantes			500	500	500
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
<u>Nombre maxi d'actions futures à créer :</u>					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes				723 930	525 105
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions			(3 862)	(18 675)	5 705
Impôt sur les bénéfices			(3 862)	(32 090)	(36 740)
Participation, intéressement des salariés					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions			(3 862)	13 414	26 965
Résultat distribué					
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions			-8,00	27,00	84,89
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions			-7,72	26,83	53,93
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice			1	2	3
Montant de la masse salariale de l'exercice			1 335	60 753	168 198
Sommes versées au titre des avantages sociaux			511	25 589	71 535

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES CONSOLIDANT

LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Forme Juridique	Désignation de l'entreprise et adresse du siège social	Pourcentage détenu
SAS	ZI INVEST - 375 rue Juliette Récamier - 69970 CHAPONNAY SIREN : 328.311.415	100 %

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement	12 mois 01/10/2018 - 30/09/2019	12 mois 01/10/2017 - 30/09/2018
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 469	7 427	30 041	0
Autres immobilisations corporelles	37 469	7 427	30 041	0
2182070 MATERIEL DE TRANSPORTS	37 469	0	37 469	0
2818200 AMORT MAT DE TRANSPORT	0	7 427	(7 427)	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	151 696	7 984	143 712	103 792
Autres participations	151 696	7 984	143 712	103 792
2611300 TITRES DE PARTICIPATION	0	0	0	103 792
2612300 TIT/PART GROUPE	151 696	0	151 696	0
2961300 PROV DEPRECIAT*/PART GROUPE	0	7 984	(7 984)	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	189 165	15 411	173 753	103 792
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	630 000	0	630 000	868 716
4111300 COLLECT CLIENT REF FG GROUPE	630 000	0	630 000	868 716
Autres créances	92 020	69	91 951	36 000
4251000 NOTES DE FRAIS	66	0	66	25
4456631 TVA/ENCAISSEMENTS 20%	5 988	0	5 988	0
4458600 TVA SUR FACT A RECEVOIR	9 855	0	9 855	0
4487000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	0	0	0	31 334
4512310 COLLECTIF C/C GROUPE	1 844	0	1 844	1 479
4552350 C/C INTEGRATION FISCALE	74 265	0	74 265	3 161
4951300 PROV DEPRECIAT*/CREANCES GPE	0	69	(69)	0
DIVERS				
Charges constatées d'avance	0	0	0	70
4860000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCES E	0	0	0	70
TOTAL ACTIF CIRCULANT	722 020	69	721 951	904 786
TOTAL BILAN ACTIF	911 185	15 480	895 704	1 008 578

BILAN PASSIF

	12 mois 01/10/2018 - 30/09/2019	12 mois 01/10/2017 - 30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
1013000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	8 000	8 000
Réserve légale	800	0
1061100 RESERVES LEGALES	800	0
Autres réserves	8 752	0
1068800 AUTRES RESERVES	8 752	0
Report à nouveau	0	(3 861)
1190000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	0	(3 861)
RESULTAT DE L'EXERCICE	26 965	13 414
CAPITAUX PROPRES	44 517	17 552
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2	1 122
5121700 BANQUE POPULAIRE/LOIRE&LYONNAIS	2	1 122
DETTES D'EXPLOITATIONS ET COMPTES RATTACHES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 936	764 686
4011000 COLLECTIF FRS (FG) EXTERNES	36 404	0
4011001 COLLECTIF FRS (FH) EXTERNES	584	1 971
4011100 COLLECTIF FRS (FG) PROSOL	0	60 240
4011209 COLLECTIF FRS (FG) CREMERIE	0	3 600
4011300 COLLECTIF FRS GX GROUPE	7 200	698 875
4081000 FACTURES NON PARVENUES EXTERNE	59 747	0
Dettes fiscales et sociales	129 851	35 935
4251000 NOTES DE FRAIS	75	0
4282000 PROV . CONGES PAYES ET RTT	10 172	5 239
4286000 PERSONNEL CHARGES A PAYER	14 270	0
4310000 URSSAF	5 526	5 708
4373000 RETRAITE + MUTUELLE + PREV	4 275	3 199
4382000 PROV POUR CHARGES/CP	4 636	2 467
4386000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	812	731
4386010 PROVISIONS CH. A PAYER /PRIMES	6 564	0
4421000 PRELEVEMENT A LA SOURCE IR	1 284	0
4455100 TVA A DECAISSER	67 850	17 271
4486000 ETAT CHARGES A PAYER	262	1 125
4486010 CHARGES A PAYER CVAE	14 122	192
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	617 395	189 281
4512310 COLLECTIF C/C GROUPE	609 544	1 044
4512810 C/C SAS PROSOL	7 629	188 131
4686000 DIVERSES CHARGES A PAYER EXTER	221	105
DETTES	851 186	991 025
TOTAL PASSIF		
TOTAL BILAN PASSIF	895 704	1 008 578

COMPTE DE RESULTAT

	12 mois 01/10/2018 - 30/09/2019		12 mois 01/10/2017 - 30/09/2018		Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Production vendue de services	525 105	-	723 930	-	(198 825)	(27,46)
7061209 PRODUITS DE GESTION CREM GRPE	525 000	-	0	-	525 000	-
7061300 PRODUITS DE GESTION GROUPE	0	-	723 930	-	(723 930)	100,00
7086001 REFECT DIVERSES	105	-	0	-	105	-
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	525 105	-	723 930	-	(198 825)	(27,46)
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 386	-	0	-	2 386	-
7910020 TRANSFERT CH ASSURANCE	2 386	-	0	-	2 386	-
Autres produits	1	-	2	-	(1)	(49,77)
7581000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	1	-	2	-	(1)	(49,77)
PRODUITS D'EXPLOITATION	527 492	-	723 932	-	(196 439)	(27,14)
CHARGES D'EXPLOITATION						
Autres achats et charges externes	259 105	-	653 005	-	(393 899)	(60,32)
6063010 ACHATS NON STOCKES EXTERNES	376	-	70	-	306	436,87
6063011 ACHATS CONSOMMABLES INFO	30	-	0	-	30	-
6086001 DIVERS A REFACTURER	105	-	0	-	105	-
6110100 FRAIS GESTION PROSOL	3 000	-	50 200	-	(47 200)	(94,02)
6110209 FRAIS GESTION HOLD. CREMERIE	500	-	3 000	-	(2 500)	(83,33)
6110300 FRAIS DE GESTION GPE	2 500	-	146 489	-	(143 989)	(98,29)
6111000 FRAIS LABORATOIRE	2 251	-	0	-	2 251	-
6155000 ENTRETIEN VEHICULES	4 010	-	0	-	4 010	-
6185000 FRAIS DE SEMINAIRES COLLOQUES	23	-	0	-	23	-
6227090 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	0	-	15	-	(15)	100,00
6231084 PUBLICITE SUR LIEUX DE VENTE	206 071	-	0	-	206 071	-
6231100 FRAIS PUBLICITE GROUPE	0	-	435 907	-	(435 907)	100,00
6234000 CADEAUX, FLEURS	290	-	0	-	290	-
6251000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	23 314	-	15 442	-	7 871	50,97
6251500 FRAIS DE REPAS MIDI	2 951	-	994	-	1 956	196,72
6252000 FRAIS D'AUTOROUTE	3 997	-	82	-	3 914	745,07
6253000 FRAIS DE CARBURANT	5 835	-	21	-	5 814	511,81
6257000 FRAIS DE RECEPTION	3 186	-	781	-	2 404	307,63
6260030 FRAIS POSTAUX	151	-	0	-	151	-
6260046 AB/CONS TEL/MOBILE	418	-	0	-	418	-
6278000 SERVICES BANCAIRES	31	-	0	-	31	-
6281000 FRAIS DIVERS	61	-	0	-	61	-
Impôts, taxes et versements assimilés	15 286	-	2 150	-	13 136	610,93
6312010 TAXE D'APPRENTISSAGE	220	-	382	-	(162)	(42,44)
6313010 FORMATION CONTINUE (ORGANISME)	1 038	-	449	-	588	130,90
6351110 CVAE	14 187	-	192	-	13 994	257,11
6351120 CFE	(689)	-	1 125	-	(1 814)	161,28
6358090 VIGNETTE/CARTE GRISE	529	-	0	-	529	-
Salaires et traitements	168 198	-	60 753	-	107 445	176,86
6411010 REMUNERATION DU PERSONNEL	148 372	-	56 257	-	92 115	163,74
6412000 CONGES PAYES + RTT	4 933	-	5 118	-	(185)	(3,62)
6413030 REMUNERATION PROVISION	14 270	-	0	-	14 270	-
6414700 AVANTAGE EN NATURE	622	-	(622)	-	1 245	200,00
Charges sociales	71 535	-	25 589	-	45 945	179,55
6451010 URSSAF	42 226	-	16 393	-	25 832	157,58
6452001 PREVOYANCE EMPLOYES + CADRES	2 227	-	914	-	1 313	143,59
6452002 MUTUELLE EMPLOYES + CADRES	3 264	-	1 661	-	1 603	96,50
6453000 RETRAITE EMPLOYES + CADRES	11 568	-	3 957	-	7 611	192,34
6454410 ASSEDIC	6 231	-	2 362	-	3 868	163,73
6455010 CHARGES S/C. PAYES	2 168	-	2 412	-	(243)	(10,11)
6456000 CHARGES SUR PRIMES	6 564	-	0	-	6 564	-
6475010 MEDECINE DU TRAVAIL/PHARMACIE	314	-	208	-	106	51,22
6491000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE	(3 030)	-	(2 320)	-	(710)	30,60
Dotations d'exploitation sur immobilisations (amortissements)	7 427	-	0	-	7 427	-

COMPTE DE RESULTAT

	12 mois 01/10/2018 - 30/09/2019		12 mois 01/10/2017 - 30/09/2018		Variation	%
6811200 DOT AMORT IMMO CORPORELLES	7 427	-	0	-	7 427	-
Dotations d'exploitation sur actif circulant	69	-	0	-	69	-
6817400 DEPRECIATION CREANCES	69	-	0	-	69	-
Autres charges	5	-	3	-	1	51,34
6581000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	5	-	3	-	1	51,34
CHARGES D'EXPLOITATION	521 628	-	741 501	-	(219 873)	(29,65)
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 864	-	(17 569)	-	23 433	133,38
CHARGES FINANCIERES						
Dotations financières aux amortissements	7 984	-	0	-	7 984	-
6866000 DOT/PROV DEPRECIATION ELT FIN	7 984	-	0	-	7 984	-
Intérêts et charges assimilées	7 629	-	1 105	-	6 523	589,83
6680302 INTERETS C/C GPE INT FISCALE	7 629	-	1 105	-	6 523	589,83
CHARGES FINANCIERES	15 613	-	1 105	-	14 507	311,74
RESULTAT FINANCIER	(15 613)	-	(1 105)	-	(14 507)	311,74
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(9 749)	-	(18 675)	-	8 926	(47,80)
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25	-	0	-	25	-
6718000 CHAR EXCEPT SUR OPERATIONS GES	25	-	0	-	25	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	25	-	0	-	25	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(25)	-	0	-	(25)	-
Impôts sur les bénéfices	(36 740)	-	(32 090)	-	(4 650)	14,49
6990000 CREDIT D'IMPOTS	(15 340)	-	0	-	(15 340)	-
6990020 CICE	(21 400)	-	(32 090)	-	10 690	(33,31)
TOTAL DES PRODUITS	527 492	-	723 932	-	(196 439)	(27,14)
TOTAL DES CHARGES	500 527	-	710 517	-	(209 990)	(29,55)
BENEFICE OU PERTE	26 965	-	13 414	-	13 550	101,01

Etats Fiscaux

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 375 Rue Juliette Récamier 69970 CHAPONNAY

Durée de l'exercice précédent 12

Numéro SIRET 8 3 1 2 1 5 2 6 4 0 0 0 1 9

si déposé néant, cochez la case : ☐ *

				Exercice N clos le, 30/09/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 469 7 427 30 041
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	151 696 7 984 143 712
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	189 165	BK	15 411 173 753
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	630 000 630 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	92 020 69 91 951
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	722 020	CK	69 721 951
Comptes de Régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	911 185	1A	15 480 895 704
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		
			(3) Part à plus d'un an :	CR	
			Créances :		

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☐ *

				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé :	8 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence :	EK)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :	B1)	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ)	DG	8 752
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	26 965
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	44 517
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	103 936
	Dettes fiscales et sociales			DY	129 851
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	617 395
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	851 186
	Écarts de conversion passif *		(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	895 704
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EF	
				EG	851 186
				EH	2

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF	
		FG	525 105	FH		FI	525 105
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	525 105	FK		FL	525 105
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 386
	Autres produits (1) (11)					FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	527 492
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	259 105
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 286
	Salaires et traitements *					FY	168 198
	Charges sociales (10)					FZ	71 535
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements *} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	7 427
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	69
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	5
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	521 628
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	5 864
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	7 984
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 629
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	15 613
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(15 613)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(9 749)

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(25)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	(36 740)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	527 492	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	500 527	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	26 965	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	7 629	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 386	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles		25		
TOTAL GENERAL		25		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL				

SARL LS 500 EXPLOITATION

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

SARL LS 500 EXPLOITATION

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	37 469	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP	37 469	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	103 792	8V		8W	47 904
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ	103 792	LR		LS	47 904		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	103 792	ØH		ØJ	85 373		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
		1		2		3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	37 469	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	37 469	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IO		ØX		ØY	151 696	ØZ	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	151 696	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	189 165	ØM			

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054-bis 2019

Exercice N clos le 30/09/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATIONNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI	7 427	QJ		QK	7 427
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	7 427	QW		QX	7 427
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	7 427	ØQ		ØR	7 427

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL II									
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO	
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	69	UF	
		UG	7 984	UH	
		UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Extension 1

SARL LS 500 EXPLOITATION

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Extension 2

SARL LS 500 EXPLOITATION

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Provision pour dépréciation des comptes courant		69		69

TOTAL		69		69
--------------	--	----	--	----

SOMME DES EXTENSIONS		69		69
-----------------------------	--	----	--	----

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☐ *

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières					UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA					
	Autres créances clients					UX	630 000		630 000		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)					Z1					
	Personnel et comptes rattachés					UY	66		66		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	15 843		15 843		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN					
		Divers				VP					
	Groupe et associés (2)					VC	76 110		76 110		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR					
	Charges constatées d'avance					VS					
	TOTAUX					VT	722 020	VU	722 020	VV	
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD					
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	2	2					
		à plus d'1 an à l'origine		VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	103 936	103 936					
Personnel et comptes rattachés				8C	24 518	24 518					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	21 813	21 813					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	67 850	67 850					
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	15 669	15 669					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	617 395	617 395					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	851 186	VZ	851 186				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK						

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☐ *

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Exercice N, clos le :
30/09/2019

26 965

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	8 053	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU Déficit étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C) SX	Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	35 018	
II. DÉDUCTIONS						WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	5 886 722
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation) 2A)						
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
	Majoration d'amortissement*						
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investisemnt *	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	39 770	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	5 926 492	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI			
{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		5 891 474	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		5 891 474	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

SARL LS 500 EXPLOITATION

[illegible]

	TOTAL	
--	-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
-----------------------------	--

[illegible]

39 770

39 770

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	3 947
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	3 947
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	3 947

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e <i>bis</i> Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	14 809
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e <i>bis</i> Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
Provision pour dépréciation des comptes courants	9D	69	9E	
Provision pour dépréciation des titres de participation	9F	7 984	9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9H	8 053	9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	8 053	YO	
		↓	↓	
		ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2019

Extension 1

SARL LS 500 EXPLOITATION

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		
--------------	--	--

SOMME DES EXTENSIONS		
-----------------------------	--	--

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(3 861)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	800
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	13 414			ZD	8 752
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	
					Autres répartitions	ZF	
	TOTAL I	ØF	9 552		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	9 552

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS																Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)										YQ								
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR								
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	8 251							
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ								
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU								
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS								
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV								
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	250 853							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	259 105							
	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	13 498							
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	1 788							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	15 286							
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée										YY	38 758							
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	107 000							
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018) *										ØB	85 398							
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS								
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,35 %							
	– Numéro de centre de gestion agréé *					XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG								
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(5 891 473)		Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL						
						Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	17 097 578		Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO						
						Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale				JH	FIL		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	8 2 8 3 1 1 4 1 5 0 0 0 2 4							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058 - NOT pour le régime de groupe

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFip N° 2059-A 2019

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		□	②	□	□	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
✍		✍	□	II			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne □)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne II)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES DGFIP N° 2059-A 2019

Extension

SARL LS 500 EXPLOITATION

Nature					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à 19%
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					

TOTAL					
-------	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
-----------------------------	--	--	--	--	--

[illegible]

	TOTAL					
--	-------	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
-----------------------------	--	--	--	--	--

DGFIP N° 2059-B 2019

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS	
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.	
<input style="width: 30px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)	<input style="width: 30px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

49/65

DGFIP N° 2059-B 2019

SARL LS 500 EXPLOITATION

[illegible]

	TOTAL				
--	-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATIONNéant ☐ *

⚙ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

⚙ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ⚙ ou de 12,8 % ⚙

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*- 0 bis du CGI) ⚙ *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*- 0 bis du CGI) ⚙ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
①	□	⑦	□
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= □ + ⑦ + □ - □ -
	À 19 % 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	□	⑦	□	□		✍
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL LS 500 EXPLOITATION

Néant ☒ *

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année □	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 📖
		donnant lieu à complément d'impôt ⑦	ne donnant pas lieu à complément d'impôt □	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2019

Désignation de l'entreprise : <u>SARL LS 500 EXPLOITATION</u>		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : <u>01/10/2018</u>	et clos le : <u>30/09/2019</u>	Durée en nombre de mois : <u>12</u>

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	YP	3
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	525 105
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	525 105

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	1

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	259 105
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	259 110

IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
		265 995

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	265 995

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE <i>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</i>						
Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	☒				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	525 105				
Effectifs au sens de la CVAE	EY	3				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	3 025 032 297				
Période de référence	du	GY	01/10/2018	au	GZ	30/09/2019
Date de cessation						HR

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2019

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

N° SIRET 8312152640019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LS 500 EXPLOITATION

ADRESSE (voie) 375 Rue Juliette Récamier

CODE POSTAL 69970 VILLE CHAPONNAY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SAS LOU ET COMPAGNIE

N° SIREN (si société établie en France) 821550597 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 375 Voie Rue Juliette Récamier

Code Postal 69970 Commune CHAPONNAY Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

/ (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

N° SIRET 83121526400019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LS 500 EXPLOITATION

ADRESSE (voie) 375 Rue Juliette Récamier

CODE POSTAL 69970

VILLE CHAPONNAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

19

Forme juridique	SNC	Dénomination	LS 500 BELLEY
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 2 0 2 1 9 6 8	% de détention	99,80
Adresse :	N° 0	Voie	ZA de la Poterie
	Code Postal 1300	Commune	BELLEY
		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	LS 500 MEUNG
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 3 3 7 0 5 0 5	% de détention	99,88
Adresse :	N° 51	Voie	route d'Orléans
	Code Postal 45130	Commune	MEUNG SUR LOIRE
		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	LS 500 PONTARLIER
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 4 5 7 7 2 9 8	% de détention	99,80
Adresse :	N° 17	Voie	rue de Champagne
	Code Postal 25300	Commune	HOUTAUD
		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	LS 500 AMBERIEUX D'AZERGUES
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 8 5 0 4 7 8 5	% de détention	99,80
Adresse :	N° 375	Voie	route de Lyon
	Code Postal 69480	Commune	AMBERIEUX
		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	LS 500 MONTBRISON
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 8 4 5 4 6 3 5	% de détention	99,80
Adresse :	N° 205	Voie	rue des Frères Lumière ZAC du
	Code Postal 69970	Commune	CHAPONNAY
		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	LS 500 MANOSQUE
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 8 4 6 5 7 6 3	% de détention	99,80
Adresse :	N° 153	Voie	avenue du Moulin-Neuf, route d
	Code Postal 4100	Commune	MANOSQUE
		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	LS 500 GARGAS
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 8 4 6 6 7 5 3	% de détention	99,80
Adresse :	N° 0	Voie	Quartier de la Charité
	Code Postal 84400	Commune	GARGAS
		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	LS 500 NOGENT SUR OISE
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 9 3 5 6 0 6 0	% de détention	99,80
Adresse :	N° 0	Voie	Avenue de l'Europe
	Code Postal 60180	Commune	NOGENT SUR OISE
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

/ (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

N° SIRET 83121526400019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LS 500 EXPLOITATION

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 69970

VILLE CHAPONNAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 AMBERIEU EN BUGEY

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 0 3 0 0 0 4 0 % de détention 99,80

Adresse : N° 0 Voie ZA en Point Bœuf

Code Postal 1500 Commune AMBERIEU EN BUGEY Pays

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 ISTRES

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 0 4 6 2 9 0 7 % de détention 99,83

Adresse : N° 0 Voie ZAC de Trigance

Code Postal 13800 Commune ISTRES Pays

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 MONTAUBAN

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 0 8 3 0 1 7 8 % de détention 99,80

Adresse : N° 205 Voie rue des Frères Lumière ZAC du

Code Postal 69970 Commune CHAPONNAY Pays

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 BOURG EN BRESSE

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 1 7 1 7 1 5 0 % de détention 99,80

Adresse : N° 345 Voie Boulevard du 8 Mai 1945

Code Postal 1000 Commune BOURG EN BRESSE Pays

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 AGDE

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 2 7 7 8 0 8 6 % de détention 99,80

Adresse : N° 2 Voie rue victor de mauléon

Code Postal 34300 Commune AGDE Pays

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 BONNEVILLE

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 7 7 8 4 0 9 7 % de détention 99,80

Adresse : N° 220 Voie rue Charles Baudelaire

Code Postal 74130 Commune BONNEVILLE Pays

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 CHAPONNAY

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 7 7 9 4 1 7 9 % de détention 99,80

Adresse : N° 375 Voie rue Juliette Récamier

Code Postal 69970 Commune CHAPONNAY Pays

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 ANTHY SUR LEMAN

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 8 6 6 1 6 3 3 % de détention 99,80

Adresse : N° 0 Voie Lieudit Champs du Puits

Code Postal 74200 Commune ANTHY SUR LEMAN Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

/ (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

N° SIRET 83121526400019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LS 500 EXPLOITATION

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 69970

VILLE CHAPONNAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 CHATEAUBERNARD

N° SIREN (si société établie en France) 8 5 0 8 8 3 0 0 0 % de détention 99,80

Adresse : N° 205 Voie rue des Frères Lumière ZAC du

Code Postal 69970 Commune CHAPONNAY Pays

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 NIORT

N° SIREN (si société établie en France) 8 5 2 6 5 7 0 2 2 % de détention 99,80

Adresse : N° 3 Voie rue Thomas Portau

Code Postal 79000 Commune NIORT Pays

Forme juridique SNC Dénomination LS 500 BEAUZELLE

N° SIREN (si société établie en France) 8 7 7 5 4 8 2 9 7 % de détention 99,80

Adresse : N° 375 Voie rue Juliette Récamier

Code Postal 69970 Commune Chaponnay Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/10/2018	et clos le	30/09/2019	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		☐
Si PME innovantes cocher la case ci-contre						☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)						☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:			SARL LS 500 EXPLOITATION		SIRET	8 3 1 2 1 5 2 6 4 0 0 1 9
Adresse du siège social:			Ancienne adresse en cas de changement:			
375 Rue Juliette Récamier			205 Rue des Frères Lumière			
69970 Chaponnay			ZAC du Chapotin			
			Chaponnay 69970			
REGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			01/10/2017			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
SAS ZF INVEST						
8 Rue Courtois IFU 12 Chaponnay 69970			SIRET		8 2 8 3 1 1 4 1 5 0 0 0 2 4	
B ACTIVITE						
Activités exercées		Services des traiteurs			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31 %		Bénéfice imposable à 15%		
		Bénéfice imposable à 28%		Déficit		5 891 474
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine		Pôle de compétitivité
				Territoire entrepreneur, art 44 octies A		
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée		Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies				
				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W				Dans le secteur productif, art. 244 quater X		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%						
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC						
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :						☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigné						
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :						☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :						
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée			OUI			
			Si oui, indication du logiciel utilisé			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:			
S/I : ☐			☐			
(Société/Indépendant)			Tél :			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:						
Visa : CGA ☐			Visa : Viseur conventionné ☐		N° d'agrément :	
Nom :			Tél :			
Adresse :						

DGFIP N° 2065 BIS 2019

Si déposé néant, cochez la case : ☒

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus	Report du total de l'extension, page 2065BX2			e		
				f		
				g		
				h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis					Total (a à h)	

[illegible]

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC
2019

SARL LS 500 EXPLOITATION

[illegible]

	TOTAL	
--	-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

1/2

Néant : ☐

PME au sens communautaire ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

N° SIREN

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIC	55 764
MEC	15 340
Report du total des extensions	
TOTAL	71 104

CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat

FOR - Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise

RAC - Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés

APR - Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage

MAI - Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs

AUD - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles

CIN - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques

CCI - Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers

CSV - Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés

VEL - Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos

AUT - Autres crédits d'impôts

Réduction d'impôt en faveur du mécénat

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont montant préfinancé		85 399
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail.	3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	50 640

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du total des extensions	
TOTAL	

COR - Crédit d'impôt pour investissement en Corse

CIR - Crédit d'impôt en faveur de la recherche

FAM - Crédit d'impôt famille

PTZ - Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété

BIO - Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique

PHO - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques

ART - Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art

CJV - Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo

CPE - Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique

PTR - Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé

COL - Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social

CIO - Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif

RTA - Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole

PVM - Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières

AUT - Autres crédits d'impôts

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

CA18CHAPAY
2019

[illegible]

110 809

110 809

CA19CHAREP
2019

SARL LS 500 EXPLOITATION

[illegible]

	TOTAL				
--	-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

CA20CHAAVA
2019

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

CA21PROAVA
2019

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

LS 500 EXPLOITATION
Société à responsabilité limitée au capital de 8000 Euros
Siège social : 375 Rue Juliette Récamier, 69970 CHAPONNAY

831 215 264 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt,
Le trente-et-un janvier
A 7 heures 30,

La société **LOU ET COMPAGNIE**, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est situé à 375 Rue Juliette Récamier 69 970 CHAPONNAY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 821 550 597, représentée par la société ZF INVEST, elle-même représentée par Monsieur Hervé VALLAT, son Président,

Agissant en qualité de l'Associée Unique de la société **LS 500 EXPLOITATION**, Société à responsabilité limitée au capital de 8000 Euros, dont le siège social est sis 375 Rue Juliette Récamier 69 970 CHAPONNAY immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 831 215 264 (ci-après la « **Société** »),

Après avoir constaté que les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par les Co-Gérants de la Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- *Lecture des rapports de la Gérance ;*
- *Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ;*
- *Quitus aux Co-Gérants ;*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ;*
- *Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;*
- *Point sur les mandats ;*
- *Modification des dispositions de l'article 29 « COMPTES SOCIAUX » des statuts ;*
- *Pouvoirs pour formalités.*

PREMIERE DECISION

(Décision ordinaire - Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019)

L'Associée Unique, connaissance prise des termes du rapport de gestion des Co-Gérants, approuve ledit rapport, les comptes annuels, à savoir l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice social clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui sont présentés, de même que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net comptable de 26.965 Euros.



DEUXIEME DECISION

(Décision ordinaire - Quitus aux Co-Gérants)

L'Associée Unique approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par les Co-Gérants au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et lui donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

TROISIEME DECISION

(Décision ordinaire - Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019)

L'Associée Unique, constatant que le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019 fait ressortir un bénéfice net comptable de 26.965 Euros, et sur proposition des Co-Gérants, décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	26.965 Euros
Distribution de dividendes à l'associé unique	26.965 Euros.

Ce dividende est ainsi fixé à 53,93 Euros par action et sera mis en paiement à compter des décisions de l'associé unique.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique rappelle que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

QUATRIEME DECISION

(Décision ordinaire - Point sur les mandats)

L'Associée Unique constate qu'aucun mandat des Co-Gérants de la Société n'est encore arrivé à son terme.

Il n'y a donc pas lieu de renouveler ces mandats.

CINQUIEME DECISION

(Décision ordinaire - Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce)

L'Associée Unique déclare qu'au cours de l'exercice, aucune convention visée à l'article L.227-10 Code de Commerce n'a été conclue au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

SIXIEME DECISION

(Décision extraordinaire - Modification statutaire)

L'Associée Unique, compte tenu des dispositions de l'article L232-1, IV du Code de Commerce dispensant les « petites entreprises » d'établir un rapport de gestion, et après avoir constaté que la Société entre dans la définition des « petites entreprises » au sens de l'article L123-16 du Code de Commerce, décide de modifier les dispositions de l'article 29 « *COMPTES SOCIAUX* » des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 29 - COMPTES SOCIAUX »

Il est tenu une comptabilité régulière des opérations sociales, conformément à la loi et aux usages du commerce.



A la clôture de chaque exercice, la gérance dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date. Elle dresse également le bilan, le compte de résultat et l'annexe en se conformant aux dispositions légales et réglementaires et établit l'ensemble des documents conformément à la législation en vigueur.»

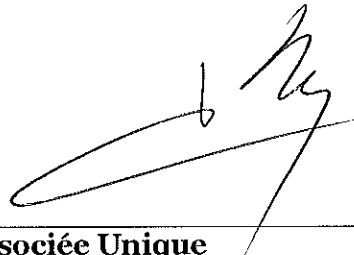
SEPTIEME DECISION

(Décision ordinaire - Pouvoirs pour formalités)

L'Associée Unique confère tous pouvoirs aux Co-Gérants qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement des formalités prescrites par les dispositions légales et statutaires en vigueur, et plus généralement, toutes les formalités nécessaires à la réalisation des présentes.

* * *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique.



L'Associée Unique
La société **LOU ET COMPAGNIE**
Représentée par la société **ZF INVEST**
Représentée par Monsieur **Hervé VALLAT**

LS 500 EXPLOITATION
Société à responsabilité limitée au capital de 8000 Euros
Siège social : 375 Rue Juliette Récamier, 69970 CHAPONNAY

831 215 264 RCS LYON

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

Cher Associé,

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis pour notamment vous rendre compte de l'activité de la société **LS 500 EXPLOITATION** (ci-après la « **Société** ») au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice, ainsi que pour vous présenter le présent rapport du Président sur l'activité et la situation de votre Société.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019 qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Nous sommes à votre disposition pour commenter ces différents documents.

Nous vous proposons de prendre votre décision sur les points figurant à l'ordre du jour.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE - ACTIVITÉ ET SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La Société a poursuivi ses activités de façon satisfaisante comparant à l'exercice précédent avec un total de produits s'élevant à 527.492 Euros contre 723.932 Euros au titre de l'exercice précédent.

L'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 26.965 Euros contre un bénéfice net comptable de 13.414 Euros au titre de l'exercice précédent.

En 2018-2019, le chiffre d'affaires nets de la Société a connu une variation à la baisse de 27,46 % comparée à l'exercice 2017-2018.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu au cours de l'exercice écoulé.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons développer notre chiffre d'affaires et améliorer nos résultats

Principaux risques et incertitudes

Néant

Situation d'endettement

Le montant total de l'endettement de la Société au 30 septembre 2019 est de 851.186 Euros contre un endettement total de 991.025 Euros au titre de l'exercice précédent.

Instruments financiers

La Société n'a pas recours à l'utilisation d'instruments financiers.

EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Les comptes relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019 sont présentés dans les documents mis à votre disposition. Ces comptes sociaux sont préparés selon les mêmes règles et principes comptables que les comptes sociaux de l'exercice précédent.

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 font apparaître les données suivantes :

- le chiffres d'affaires net de l'exercice est de 525.105 Euros ;
- le résultat de l'exercice montre un bénéfice net comptable de 26.965 Euros contre un bénéfice net comptable de 13.414 Euros au titre de l'exercice précédent.

Ces comptes présentent certains points significatifs qui sont décrits plus en détails ci-après.

Bilan

Le total du bilan de la Société s'élève 895.704 Euros contre 1.008.578 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des capitaux propres de la Société s'élève à hauteur de 44.517 Euros contre 17.552 Euros au titre de l'exercice précédent, pour un capital social de 8.000 Euros.

Compte de résultat

- Charges d'exploitation : 521.628 Euros contre 741.501 Euros au titre de l'exercice précédent, dont les postes les plus importants sont les suivants :
 - Autres achats et charges externes : 259.105 Euros contre 653.005 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 60,32 % ;
 - Impôts, taxes et versements assimilés : 15.286 Euros contre 2.150 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 610,93 % ;

- Salaires et traitements : 168.198 Euros contre 60.750 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 176,86% ;
 - Charges sociales : 71.535 Euros contre 25.589 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 179,55 % ;
 - Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles : 7.427 Euros contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent ;
 - Dotations pour dépréciation de créances : 69 Euros contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent ;
 - Les charges diverses de gestion : 5 Euros contre 3 Euros au titre de l'exercice précédent.
- Produits d'exploitation : 527.492 Euros contre 723.932 Euros au titre de l'exercice précédent.
 - Charges financières : 15.613 Euros contre 1.105 Euros au titre de l'exercice précédent.
 - Charges exceptionnelles : 25 Euros contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice s'élevant à 5.864 Euros contre une perte de -17.569 Euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de -15.613 Euros contre un résultat financier de -1.105 Euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts fait ressortir une perte de 9.749 Euros contre une perte de 18.675 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel se traduit par une perte de -25 Euros contre une perte de 0 Euros au titre de l'exercice précédent.

La Société a bénéficié un Crédit d'impôt sur les bénéfices de 36.740 Euros dont un Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi dont le montant est de 21.400 Euros

L'effectif salarié moyen de la Société s'élève à 3 personnes.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Nous vous proposons d'affecter le résultat de votre Société pour l'exercice écoulé, s'élevant à un bénéfice net comptable de 26.965 Euros comme suit :

Bénéfice de l'exercice	26.965 Euros
Distribution de dividendes à l'associé unique	26.965 Euros.

Ce dividende est ainsi fixé à 53,93 Euros par action et sera mis en paiement à compter du jour des décisions de l'associé unique.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

DEPENSES ET CHARGES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune charge entrant dans la catégorie des dépenses non déductibles visées par l'article 39-4 dudit Code.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Conformément à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que, au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a participé à aucune activité de recherche et de développement.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L.227-10 et suivants du Code de commerce n'a été conclue.

MANDATS DES CO-GERANTS DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons, pour votre parfaite information, qu'aucun mandat des co-gérants de la Société n'est encore arrivé à son terme.

Ainsi, il n'y aura pas lieu à renouveler ces mandats.

ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous rappelons qu'au 30 septembre 2019, la Société détient les filiales dont la liste est figurée à l'**Annexe 1** du présent rapport.

PARTICIPATIONS CROISÉES

Nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin à des participations croisées prohibées par les articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce.

OPERATIONS D'ATTRIBUTIONS D' ACTIONS OU D'OPTIONS D'ACHATS OU DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS RESERVEES AU PERSONNEL SALARIE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L.225-184 du Code de commerce, nous vous informons aux termes du présent rapport, qu'aucune opération relative à l'acquisition ou à la souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société n'a été ouverte au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Aucune opération de ce type n'est par ailleurs en cours.

Conformément à l'article L.225-197-4 du Code de commerce, nous vous informons que aucune attribution d'actions gratuites a été mise en place au sein de la Société ou par celles qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L.225-197-2, au profit des salariés de la Société.

DELAIS DE PAIEMENT

Afin de satisfaire aux obligations légales, nous reprenons dans le tableau figurant en **ANNEXE 2** les informations qui doivent figurer dans le rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce.

Ces informations feront, le cas échéant, l'objet d'un rapport du commissaire aux comptes dans lequel il fera ses observations sur la sincérité et la concordance des informations ainsi fournies par la Société avec les comptes annuels qui vous sont présentés.

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que notre Société ne dispose pas de succursale

DONS / MÉCÉNAT / ŒUVRES D'ART

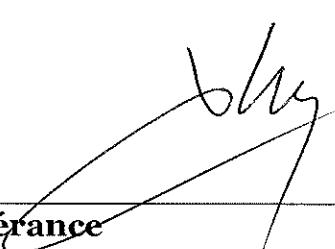
La Société n'a réalisé aucune opération entrant dans le champ d'application de l'article 238 bis du Code Général des Impôts.

SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Nous vous informons que le montant des capitaux propres est resté au moins égal à la moitié du capital social au cours de l'exercice écoulé.

* * *
*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.



La Gérance

Mr. Pierre-Henri MAISONNAT

Mr. Hervé VALLAT

LS 500 EXPLOITATION
Société à responsabilité limitée au capital de 8000 Euros
Siège social : 375 Rue Juliette Récamier, 69970 CHAPONNAY

831 237 276 RCS LYON

ANNEXE 1

Liste des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves et re- port à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SNC LS 500 BELLEY	8 000	(596 190)	99	7 984	7 984			2 685 598	(38 278)	
SNC LS 500 MEUNG	8 000	(524 620)	99	7 984	7 984	102		1 723 661	(227 689)	
SNC LS 500 PONTARLIER	8 000	(478 435)	99	7 984	7 984	324		1 908 782	(213 469)	
SNC LS 500 AMBERIEUX D'AZE	8 000	(864)	99	7 984	7 984	102		588 121	(129 231)	
SNC LS 500 MONTRISON	8 000	(443)	99	7 984	7 984	102				
SNC LS 500 MANOSQUE	8 000	(441)	99	7 984	7 984	102			(524)	
SNC LS 500 APT	8 000	(345 473)	99	7 984	7 984			2 767 822	(33 462)	
SNC LS 500 NOGENT SUR OISE	8 000	(287 501)	99	7 984	7 984	69		601 058	(998 821)	
SNC LS 500 AMBERIEU EN BURG	8 000	(15 063)	99	7 984	7 984	58		2 619 664	(146 567)	
SNC LS 500 ISTRES	8 000	(1 132)	99	7 984	7 984	319		1 632 627	(269 977)	
SNC LS 500 MONTAUBAN	8 000	(529)	99	7 984	7 984	97		124 770	(157 184)	
SNC LS 500 BOURG EN BRESS	8 000	(368)	99	7 984	7 984	68		1 050 781	(273 296)	
SNC LS 500 AGDE	8 000		99	7 984	7 984	102		966 416	(250 012)	
SNC LS 500 BONNEVILLE	8 000		99	7 984	7 984	157		723 484	(118 252)	
SNC LS 500 CHAPONNAY	8 000		99	7 984	7 984	97			(4 103)	
SNC LS 500 ANTHY SUR LEMA	8 000		99	7 984	7 984	128		796 705	(219 896)	
SNC LS 500 CHATEAUBERNARD	8 000		99	7 984	7 984	3			(484)	
SNC LS 500 NIORT	8 000		99	7 984	7 984					
SNC LS 500 BEAUZELLE	8 000		99	7 984	7 984					

ANNEXE 2

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu l'article D.441-4, I du Code de commerce)

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	<i>o jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	<i>o jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	19	X				14	5	X				12
Montant total des factures concernées h.t.	14 373	27 837	928	227	823	29 815	630 000	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	0	0	0	0	0	0	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	X						0	0	0	0	0	0
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de Commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					

*Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement
au cours de l'exercice (tableau prévu au II de l'article D. 441-4)*

	Article D. 441 II : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	<i>0 jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	<i>0 jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées		X						X				
Montant cumulé des factures concernées h.t.												
Pourcentage du montant total h.t. des factures reçues dans l'année							X					
Pourcentage du montant total h.t. des factures émises dans l'année	X											
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de Commerce)												
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					